



Proprio abusif refus de me rendre ma caution

Par Spencer

Salut,

Merci beaucoup pour votre aide. Mon ancien proprio n'a pas encore rendu ma caution. Ca fait déjà 6 mois depuis que j'ai quitté la maison. Il me donne une excuse totalement absurde pour ne pas me l'avoir rendu. Donc je crois qu'il n'a pas l'intention de me le rendre.

L'ambiguïté légale vient du fait qu'on a pas fait un état des lieux formel de la sortie, ni un rendement des clés formel. J'habitais dans un coloc, et j'ai simplement laissé mes clés avec les colocs. Si le proprio était de bonne foi on aurait eu aucun problème.

En plus il y a la complication qu'il me tient responsable pour avoir cassé la poignée du velux. Ce que j'ai fait tout simplement en l'ouvrant. Donc, c'est bien possible que ça compte comme l'usure normale. J'ai proposé de partager les frais de réparation avec lui mais il est intransigeant.

Finalement, je suis même plus dans le pays. Donc ça rend encore plus compliqué mes efforts de me battre contre ses abus. Je sais qu'il y a des sites web pour lancer des procédures, mais il coûte un peu et je sais pas si je gagnerais. Toute conseil que vous pouvez me donner est beaucoup apprécié.